

Au médecin : informer du changement

Quand l'utiliser. Pour que le suivi médical reste cohérent quand l'enfant circule entre deux logements, et que le bon parent soit joint en cas d'urgence.

Objet : changement de situation familiale de [prénom de l'enfant]

Docteur,

Je vous informe que [prénom de l'enfant], votre patient·e, réside désormais en alternance entre mon domicile et celui de [prénom de l'autre parent], à la suite de notre séparation.

Merci de bien vouloir noter pour votre dossier : — mes coordonnées actualisées : [à compléter] — celles de [prénom de l'autre parent] : [à compléter] — la personne à joindre en priorité en cas d'urgence : [à préciser]

Je vous remercie de votre attention.

[Signature]

À lire avant d'envoyer

Les passages entre crochets sont à compléter ou à supprimer selon votre pays et votre situation. Aucun de ces courriers ne constitue une mise en demeure au sens juridique. Pour une lettre destinée à servir de preuve dans une procédure, faites-la relire par un professionnel avant de l'envoyer.